

20.09.2001 - 15:22 Uhr

Nouveau président de la Conférence des autorités cantonales de surveillance LPP et des fondations

Lucerne (ots) -

Lors de son assemblée générale la Conférence des autorités cantonales de surveillance LPP et des fondations a, le 13 et 14 septembre 2001, élu son nouveau président en la personne de M. Markus Lustenberger, Dr. iur. et avocat à Lucerne. Il remplace M. Cyrill Schubiger, Dr. iur. d'Aarau.

M. Markus Lustenberger était greffier au Tribunal administratif du canton de Lucerne (division des assurances sociales) et remplaçant du préfet du district de Lucerne. Depuis 1989 il est le chef de l'Office lucernois de la surveillance LPP des fondations. Il est en particulier membre du groupe de travail "renforcement de la haute surveillance" auprès de l'OFAS, Directeur de l'agence lucernoise "Informations LPP" et chargé de cours auprès des post-gradés de l'Institut économique en matière de management des assurances sociales de Lucerne. Vu l'élection de M. Markus Lustenberger, Dr. iur., en tant que président de la Conférence des autorités cantonales de surveillance LPP et des fondations, cette Conférence a désormais son siège conformément à ses statuts à Lucerne. L'adresse de la présidence de la Conférence est la suivante :

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que cette adresse est désormais celle pour prendre contact et s'adresser à la Conférence.

Contact:

Dr. iur. Markus Lustenberger,
Conférence des autorités cantonales de surveillance LPP et des
fondations
c/o Amt für berufliche Vorsorge und Stiftungsaufsicht des Kantons
Luzern
Bundesplatz 14
6002 Luzern
Tel. +41 41 228 65 20
Fax +41 41 228 65 25
E-Mail: markus.lustenberger@lu.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000205/100010653> abgerufen werden.